1.2 Importance et rôle de la commande publique

Le montant des achats des administrations publiques françaises s'est élevé en 2003 à **136,3 Milliards d'euros**, selon les comptes de la Nation. Ce montant recouvre la seule valeur des biens et services marchands effectivement consommés hors marchés de travaux, ainsi que les biens durables acquis par les administrations publiques pendant l'année 2003. Cela représente 8,7% du produit intérieur brut[1].

Par son poids économique, la commande publique constitue une partie importante de la demande de fournitures et de prestations de services qui s'adresse aux entreprises. Aussi, par les exigences qu'ils fixent dans leurs marchés, les acheteurs publics peuvent influencer de façon déterminante l'évolution des modes de production mis en œuvre par les industriels et, en particulier, contribuer au développement d'un marché de produits exemplaires en terme de protection de l'environnement – **les éco-produits**. Par ailleurs, l'utilisation de ces produits par les administrations publiques peut servir d'exemple en suscitant des achats analogues chez les acteurs privés.

---

[1] Sur l'ensemble de l'Union européenne et pour l'ensemble des marchés publics, travaux publics compris, cette part s'élève à 14%.